Histoire de l'éducation

89 | 2001
Varia

TROPÉ (Hélène). – *La Formation des enfants orphelins à Valence (XV^e^-XVII^e^ siècles). Le cas du collège impérial Saint-Vincent-Ferrier*

Préface d'Augustin Redondo. – Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 1998. – 417 p.

Marie-Madeleine Compère

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/histoire-education/874
DOI : 10.4000/histoire-education.874
ISSN : 2102-5452

Éditeur
ENS Éditions

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2001
Pagination : 175-177
ISBN : 2-7342-0868-7
ISSN : 0221-6280

Référence électronique
Marie-Madeleine Compère, « TROPÉ (Hélène). – *La Formation des enfants orphelins à Valence (xv^e^-xvii^e^ siècles). Le cas du collège impérial Saint-Vincent-Ferrier* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 89 | 2001, mis en ligne le 14 janvier 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/histoire-education/874 ; DOI : https://doi.org/10.4000/histoire-education.874

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

TROPÉ (Hélène). – *La Formation des enfants orphelins à Valence (XV^e^-XVII^e^ siècles). Le cas du collège impérial Saint-Vincent-Ferrier*

Préface d'Augustin Redondo. – Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 1998. – 417 p.

Marie-Madeleine Compère

RÉFÉRENCE

TROPÉ (Hélène). – *La Formation des enfants orphelins à Valence (XV^e^-XVII^e^ siècles). Le cas du collège impérial Saint-Vincent-Ferrier*. / Préface d'Augustin Redondo. – Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 1998. – 417 p.

1 Le collège Saint-Vincent Ferrier, fondé à Valence au XV^e^ siècle et toujours en activité aujourd'hui, a gardé ses archives. De plus, une histoire manuscrite écrite par un archiviste dominicain au début du XVII^e^ siècle, propose un récit depuis les origines. C'est ce matériau qu'exploite Hélène Tropé sur les trois premiers siècles de l'établissement. La source principale est constituée par les livres de comptes (la période postérieure, encore mieux documentée, attend son historien). Le terme de collège renvoie à l'aspect communautaire de la vie des élèves, l'instruction qu'ils y reçoivent est élémentaire.

2 L'histoire de l'assistance publique locale est retracée à gros traits. Des institutions urbaines apparaissent dès le XIV^e^ siècle à Valence avec le Père des orphelins, chargé de placer les enfants errants ou délinquants. L'Hôpital général, fondé en 1512, recueille aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles les nourrissons placés, au nombre de 200 environ par an, dans le tour de l'hôpital ; après trois ans, les survivants sont environ la moitié ; de cet âge à celui de l'apprentissage (autour de huit ans), ils reçoivent une formation essentiellement catéchétique. L'établissement qui fait l'objet de la présente

monographie recueille des orphelins, filles et garçons, nés de mariage légitime, et des enfants abandonnés, qu'on désigne aussi du terme de bâtards, bien que la bâtardise soit seulement présumée.

3 À l'origine, l'institution est prise en charge par une confrérie de Béguins (tiers ordre franciscain) vivant dans la spiritualité de Saint Vincent Ferrier, dominicain canonisé en 1455, puis (fin XV^e siècle) par la confrérie des Bonnetiers, enfin par une confrérie spécifique, toujours sous le même saint patronage. En 1624, le collège est installé dans un établissement de fondation impériale, auparavant réservé aux jeunes morisques, musulmans convertis, et rendu libre par l'expulsion des morisques en 1608. À partir de 1633, la municipalité est introduite dans l'administration. Les enfants admis sont désormais en priorité des orphelins nés de légitime mariage (les illégitimes, fous et malades vont à l'Hôpital général).

4 On donne aux bénéficiaires le nom d'enfants perdus (non pas d'orphelins) par allusion à l'épisode de Jésus au Temple. Du fait de la documentation, constituée par les comptes, il est possible de restituer la vie quotidienne à l'intérieur de l'établissement. Le nombre des entrants va chaque année de 15 à 25, les garçons représentant du double au triple par rapport aux filles. Cette disproportion s'explique par l'existence d'institutions propres aux filles. La nourriture paraît abondante, les repas correspondant aux fêtes sont soignés, composés des mets traditionnels. Les enfants morts sur place sont rarement signalés (27 sur 558 garçons de 1648 à 1699, 3 sur 171 filles de 1666 à 1699). Les enfants recueillis ne sont pas reclus. Leur insertion dans la vie sociale se fait par les quêtes à travers les rues (garçons seulement), par la participation aux processions dans lesquels ils symbolisent la pénitence et l'innocence, par leur rôle joué lors de la représentation de « mystères », œuvres du théâtre religieux populaire ; ils assistent aux obsèques des membres de la confrérie et aux exécutions capitales.

5 L'enseignement, réservé aux garçons, est assuré par un maître d'école élu par les administrateurs. Prêtre, il est recruté sur son aptitude à lire et écrire. Le matériel scolaire comprend des abécédaires, des catéchismes, des « fransels » (le mot vient d'une contraction de l'auteur, Fra Anselm ; c'est à l'origine un recueil de sentences morales versifiées, rédigées en catalan à la fin du XIV^e siècle par un moine franciscain dont la vie fut partagée entre l'islam et le christianisme). Les filles sont vouées au travail textile : filage, couture. Filles et garçons sont strictement séparés.

6 Les garçons sont mis en apprentissage entre dix et quinze ans. C'est le patron qui paie l'entretien et garantit un petit pécule à la fin de l'apprentissage. Des mesures sont prises pour décourager les fugues et les révoltes au premier placement ; de fait, peu d'événements de ce genre sont signalés. Le destin ultérieur des anciens pensionnaires n'est pas connu ; une enquête faite en 1792 est élogieuse à cet égard, mais elle a précisément pour objet de vanter les succès de l'institution. Les filles ne bénéficient pas de l'apprentissage, elles sont seulement placées comme servantes.

7 La lecture de cette monographie, agrémentée d'annexes (dans la langue d'origine) et d'illustrations, est instructive et agréable. Lire en français une monographie d'un établissement étranger procure le rare plaisir d'un accès approfondi aux réalités éducatives, à un niveau que les ouvrages généraux n'atteignent pas. On regrette seulement que la période étudiée ne soit pas prolongée, ce qui restituerait, sur un site précis, une histoire longue de l'assistance. Sans oser l'affirmer hautement, l'auteur met en cause l'enfermement de Michel Foucault : le collège étudié est loin d'être une prison, on en sort (du moins les garçons), il a toute sa place dans la société locale,

symboliquement marquée dans les fêtes et célébrations publiques. À l'intérieur, la vie se conforme au modèle familial (les directeurs doivent former un couple). Les anciens pensionnaires y restent d'ailleurs attachés sentimentalement.